



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales

Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières

AVIS D'ENQUETE PARCELLAIRE

MAITRE D'OUVRAGE : Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône et de la Mer (**SYMADREM**)

COMMUNES : Beaucaire et Fourques

PROJET : réalisation des travaux de renforcement de la digue du Rhône rive droite entre Beaucaire et Fourques

Par arrêté préfectoral du 19 mars 2015, une enquête parcellaire concernant le projet de réalisation des travaux de renforcement de la digue du Rhône rive droite entre Beaucaire et Fourques sera ouverte en mairie de Beaucaire **pendant 26 jours consécutifs, du lundi 04 mai 2015 au vendredi 29 mai 2015 inclus à 17 heures.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête ouvert à cet effet et établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le maire, seront déposés durant cette période, en mairie de Beaucaire et en mairie de Fourques, où ils pourront être consultés aux heures normales d'ouverture des bureaux :

Mairie de Beaucaire : du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Mairie de Fourques : du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

le samedi : de 8H00 à 12H00

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Beaucaire, siège de l'enquête, (Hôtel de Ville, Place Georges Clémenceau, 30300 Beaucaire).

Monsieur Yves FLORAND, Officier de la Marine Nationale, retraité, est nommé commissaire enquêteur par le Préfet du Gard. Il siègera et y recevra personnellement les personnes intéressées en

Mairie de Beaucaire	Mairie de Fourques
- le lundi 4 mai de 9h00 à 12h00	le mercredi 6 mai de 9h00 à 12h00
- le jeudi 7 mai de 9h00 à 12h00	- le mardi 19 mai de 9h00 à 12h00
- le mardi 12 mai de 9h00 à 12h00	- le jeudi 28 mai de 13h30 à 17h00
- le vendredi 29 mai de 13h30 à 17h00	

Le Commissaire enquêteur rendra son avis sur le projet au Préfet du Gard dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Beaucaire et en mairie de Fourques ainsi qu'en Préfecture du Gard.

Pour le Préfet,
Par délégation, le Directeur des Collectivités et du Développement Local

Gilles GUILLAUD